



POLE MEDIA GRAND PARIS

Association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901

20 avenue George Sand

93210 SAINT DENIS

Rapport du commissaire aux comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018



POLE MEDIA GRAND PARIS

20 avenue George Sand – 93210 Saint Denis

Association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association POLE MEDIA GRAND PARIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 7 mai 2019

FVA AUDIT



Philippe MACE
Associé

ANNEXE**Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

		Note	Exercice N, clos le :				
			31/12/2018	31/12/2017			
			Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
		Frais d'établissement					
		Frais de développement					
		Concessions, brevets et droits similaires		16 722,99	16 722,99		
		Fonds commercial (1)					
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours					
		Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
		Terrains					
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	31	25 465,67	23 762,54	1 703,13	2 580,53	
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations grevées de droit						
	Immobilisations en-cours						
	Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES(2)							
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	T.I.A.P						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total (I)			42 188,66	40 485,53	1 703,13	2 580,53	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
		Matières premières, approvisionnements					
		En-cours de production de biens et services	32				
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
		Avances et acomptes versés	33				
	CRÉANCES (3)						
		Usagers et comptes rattachés	34	11 300,00	6 500,00	4 800,00	23 250,00
		Comptes affiliés					
		Autres créances		15 363,09		15 363,09	68 664,56
DIVERS							
	V.M.P	35					
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités		131 980,22		131 980,22	243 413,16	
COMPTES DE RÉGULARISATION		Charges constatées d'avance (3)	36	900,00		900,00	962,71
	Total (II)			159 543,31	6 500,00	153 043,31	336 290,43
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)					
		Primes de remboursement d'obligations (IV)	36				
		Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I à V)			201 731,97	46 985,53	154 746,44	338 870,96	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an		
Engagements reçus		Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents					
		Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle					
		Dons en nature restant à vendre					

BILAN PASSIF

		Note	31/12/2018	31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	FONDS PROPRES			
	Fonds associatifs sans droit de reprise			
	Ecart de réévaluation			
	Réserves			
	Report à nouveau		109 284,74	99 650,54
	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		7 815,88	9 634,20
	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS			
	Fonds associatifs avec droit de reprise			
	Apports	40		
	Legs et donations			
	Subventions d'investissement sur biens renouvelables par l'organisme			
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecart de réévaluation				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
Total (I)			117 100,62	109 284,74
FONDS DEDIES	Sur subventions de fonctionnement	41		
	Sur autres ressources			
Total (II)				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	42		
	Provisions pour charges			
Total (III)				
DETTES (1)	Emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43	11 828,69	14 681,48
	Dettes fiscales et sociales		22 683,80	49 181,77
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		3 000,00	144 297,20
Instrument de trésorerie				
<small>Comptes régul.</small>	Produits constatés d'avance (1)	44	133,33	21 425,77
Total (IV)			37 645,82	229 586,22
Ecart de conversion passif		(V) 44		
TOTAL GENERAL (I à V)			154 746,44	338 870,96
Engagements donnés				
Renvois	(1) Dont à plus d'un an			
	Dont à moins d'un an		37 645,82	229 586,00
	(2) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques			

COMPTE DE RESULTAT

				Note	31/12/2018	31/12/2017
Nombre de mois de la période					12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 - France	2 - Exportation	Total	Total
	Ventes de marchandises					
	Production vendue	biens				
		services	22 500,00		22 500,00	4 305,43
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (4)		22 500,00		22 500,00	4 305,43
	Production stockée					
	Production immobilisée					
	Subventions d'exploitation				285 865,72	250 819,05
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					364,00
	Cotisations				56 842,44	50 968,47
Dons				6,71	17,59	
Legs et donations						
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (1) (I)					365 214,87	306 474,54
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
	Variation de stock (marchandises)					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
	Autres achats et charges externes (3)				100 885,94	91 870,51
	Impôts, taxes et versements assimilés				843,15	2 404,94
	Salaires et traitements				171 515,63	140 410,26
	Charges sociales				71 170,63	60 607,78
	Dotations aux amortissements sur immobilisations				1 877,39	1 684,07
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations					
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant				6 500,00	
	Dotations aux provisions					
Autres charges				4 800,00	4,82	
Total des charges d'exploitation (2) (II)					357 592,74	296 982,38
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					7 622,13	9 492,16
<small>OPERATIONS EN COMMUN</small>	Excédent attribué ou déficit transféré (III)					
	Déficit supporté ou excédent transféré (IV)				52	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
	Autres intérêts et produits assimilés				376,82	202,04
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)					376,82	202,04
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions					
	Intérêts et charges assimilées					
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)						
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					376,82	202,04
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					7 998,95	9 694,20

COMPTE DE RESULTAT

		Note	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		55,99	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	55		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
	Total des produits exceptionnels (VII)		55,99	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		239,06	60,00
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	56		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions			
	Total des charges exceptionnelles (VIII)		239,06	60,00
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			-183,07	-60,00
(IX)	Impôts sur les bénéfices	58		
(X)	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	59		
(XI)	Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+X)			365 647,68	306 676,58
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+XI)			357 831,80	297 042,38
5 - EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges) (15)			7 815,88	9 634,20

Renvois	(1)	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(2)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(3)	Dont crédit bail mobilier		
		Dont crédit bail immobilier		

EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits	Bénévolats		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Total			
Charges	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel Bénévole		
Total			

Note 20 - Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement 99-01 du Comité de la réglementation comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Le bilan de l'exercice présente un total de **154 746 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de **365 648 euros** et un total charges de **357 832 euros**, générant ainsi un bénéfice de **7 816 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et se termine le **31/12/2018**.

L'exercice a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

La comptabilité de l'Association est tenue selon le principe dit des engagements, les charges et les produits étant rattachés à l'exercice au cours duquel ils ont été engagés ou acceptés.

Note 31 - Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les principales durées d'amortissements retenues sont :

- | | |
|------------------------|------------|
| - logiciels : | 1 et 3 ans |
| - matériel de bureau : | 3 ans |
| - mobilier de bureau : | 3 à 5 ans |

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions Réévaluations	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement				
- Frais de développement				
- Concessions, brevets et droits similaires	16 723			16 723
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles				
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
Total	16 723			16 723
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles	24 466	1 000		25 466
- Immobilisations grevées de droit				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	24 466	1 000		25 466
<u>Immobilisations financières</u>				
- Participations				
- Créances rattachées à des participations				
- T.I.A.P				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts				
- Autres immobilisations financières				
Total				
Total général	41 189	1 000		42 189

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement				
- Frais de développement				
- Concessions, brevets et droits similaires	16 723			16 723
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles				
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
Total	16 723			16 723
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles	21 885	1 878		23 763
- Immobilisations grevées de droit				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	21 885	1 878		23 763
Total général	38 608	1 878		40 486

Détail des acquisitions de l'exercice

Désignation	Immobilisation	Crédit-bail	Location
Autres immobilisations corporelles			
ZEN BOOK ASUS	1 000		
Total	1 000		
Total général	1 000		

Provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'ex.	Diminutions : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges					
Dépréciation	Sur immobilisations				
	Sur stocks et en cours				
	Sur usagers et comptes rattachés		6 500		6 500
	Sur comptes financiers				
	Autres dépréciations				

Note 35 - Divers

- Subvention Plaine Commune	120 000€
- Subvention Projet CGA EU	47 417€
- Subvention Communauté Agglo Est Ensemble	13 000€
- Subvention Conseil Régional	49 935€
- Subvention départementale de Seine Saint Denis	50 000€

TOTAL **280 352€**

Note 36 - Comptes de régularisation actif

Détail des charges constatées d'avance

Désignation	Période		Exploitation	Financier	Exceptionnel
	du	au			
CCA ALLIANZ PART 2019	01/01/2019		194		
CCA ALLIANZ PART 2019	01/01/2019		231		
CCA OVH PART 2019	01/01/2019		9		
CCA OVH PART 2019	01/01/2019		303		
CCA ECRAN TOTAL ABON	01/01/2019		162		
		Total	900		

Note 43 - Dettes

- AVOIRS A ETABLIR :

Le montant total des avoirs à établir est de 3 000€

Note 44 - Comptes de régularisation passif

Détail des produits constatés d'avance

Désignation	Période		Exploitation	Financier	Exceptionnel
	du	au			
PCA CHEZ FILM 2019	01/01/2019		133		
		Total	133		

Note 60 - Autres informations

Valorisation CIFAP - Labo			
référence	prestation	quantité	montant
Formations			
	<i>Quel medium pour quel sujet ?</i>	Intervenant : Stephane Dalbera	1 000,00 €
	<i>Marketing de l'audience</i>	Intervenant : Yoan Manesse	1 000,00 €
	<i>Bien préparer et réussir son pitch transmédia 2ème session</i>	Intervenant : Emmanuel Veilly	1 000,00 €
Structure Cifap			400,00 €
Pédagogie Cifap			1 000,00 €
			4 400,00 €

Valorisation INA - Labo			
référence	prestation	quantité	montant
Coaching	Mise à disposition salle	1/2 J	195,00 €
Jury Labo	Salle téléconférence	1/2j	300,00 €
Formations			
	<i>Pitch</i>	Mise à dispo salle Media Training	2 x 1J
		Intervenant : Emmanuel Veilly	1J
	<i>Quelle architecture pour quel projet ?</i>	Mise à disposition salle formation	1 J
		Intervenant : Romain Bonnin	1 J
			4 270,00 €

Valorisation KISS KISS BANK BANK - Labo			
référence	prestation	quantité	montant
Formations			
	<i>Monter une campagne de Crowdfunding</i>	Mise à dispo Maison du Crowdfunding	forfait
		Intervenant : Adrien Aumont	529,26 €
			529,26 €

Valorisation MSH			
référence	prestation	quantité	montant
Human2Sport Hackathon (du 5 au 7 novembre)	Mise à disposition de la salle Panoramique	3	2 400,00 €
Human2Sport Hackathon (du 5 au 7 novembre)	Mise à disposition de 5 salles de réunion	3	2 250,00 €
Human2Sport Copil / Cotech	Mise à disposition d'une salle de réunion	9	1 350,00 €
1 BE et 3 CA	Mise à disposition d'une salle de réunion	4	600,00 €
Journée BtoB (26/03)	Mise à disposition de l'auditorium	1	1 000,00 €
Journée BtoB (26/03)	Mise à disposition de la salle Panoramique	1	800,00 €
Journée BtoB 2 ateliers (26/03)	Mise à disposition d'une salle de réunion	1	150,00 €
GCA Kickoff Meeting (11 et 12/01)	Mise à disposition d'une salle de réunion	2	300,00 €
GCA Table Ronde (22/05)	Mise à disposition d'une salle de réunion	1	150,00 €
Speed meeting	Mise à disposition de la salle Panoramique	1	800,00 €
Ateliers Transfo numérique	Mise à disposition d'une salle de réunion	6	900,00 €
Labo Diffuseurs (08/10)	Mise à disposition de l'auditorium	1	1 000,00 €
Masterclass Labo (26/04)	Mise à disposition de l'auditorium	1	1 000,00 €
			12 700,00 €

Valorisation TSF			
référence	prestation	quantité	montant
Assemblée Générale (07/06)	Mise à disposition de l'auditorium	1	1 000,00 €
			1 000,00 €

**Total
hors bénévolat**

22 899,26 €

Bénévolat			
référence	prestation	quantité	montant
Bureau Exécutif (14/02)	8 participants	1	640,00 €
Conseil d'Administration (21/03, 11/07, 04/12)	30 participants	3	4 800,00 €
Copil/Cotech Human2Sport	49 participants	9	7 840,00 €
Assemblée Générale (07/06)	22 participants	1	3 520,00 €
Labo #Diffuseurs	4 intervenants	1	960,00 €
Masterclass Vincent Ravalec (26/04)	1 intervenant	1	160,00 €
Worshop Services & Financement (BtoB 26/03) : CNC,	8 participants	1	1 280,00 €
Réunion de préparation des formations	4 participants	1	640,00 €
Jury Labo	Analyse des dossiers et présence sur place (14 personnes)	1	3 360,00 €
Human2Sport - Hackathon	8 Mentors Moyenne de 6 heures sur les 2,5 jours	8	3 840,00 €
Human2Sport - Hackathon	4 Coachs Moyenne de 10 heures sur les 2,5 jours	4	3 200,00 €
Human2Sport - Hackathon	6 Jury + 1 modérateur (Stéphane Gaultier) Moyenne de 4 heures (délibération + conférence)	7	2 240,00 €
	Total Bénévolat		32 480,00 €

TOTAL	55 379,26 €
--------------	--------------------

Détail des charges à payer

Désignation	Montant
FNP CAC 2018	4 860
FNP AGCJ HONORAIRES 2EME SEMESTRE	1 797
FNP AGCJ BILAN 2018	1 500
FNP ADOBE 12/18	36
FNP DEPOT DES COMPTES	54
FNP ZOHO 12/18	63
PROV CHARGES SOCIALES SUR CP	3 316
PROV CP 31/12/2018	6 285
PROV FCP 2018	1 101
FNP LOYER 2018	3 500
Total	22 512

Détail des produits à recevoir

Désignation	Montant
PROJET GCA PRODUIT A RECEVOIR	2 169
PDLEC 2018 PRODUIT A RECEVOIR	12 794
Total	14 963

Effectifs

Catégorie	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	3	

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Participations			
Créances rattachées à des participations			
T.I.A.P			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Usagers et comptes rattachés	11 300	11 300	
Comptes affiliés			
Autres créances	15 363	15 363	
Totaux	26 663	26 663	

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes Ets de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 829	11 829		
Dettes fiscales et sociales	22 684	22 684		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 000	3 000		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	133	133		
Total	37 646	37 646		